

3 février 2020 - courrier du Sénateur LOZACH au Premier Ministre -Plan particulier pour la Creuse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



3 février 2020 - courrier du Sénateur LOZACH au Premier Ministre -Plan particulier pour la Creuse

Bourganeuf, le 3 février 2020

Objet : Plan particulier pour la Creuse - Nomination d'un directeur de projet.

Monsieur le Premier Ministre,

Le 5 avril 2019, au lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, vous signiez le Plan Particulier pour la Creuse (PPC).

Ce document était paraphé par de nombreux partenaires publics et privés (État, parlementaires, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Creuse, 7 E.P.C.I., Association des Maires et Adjoints, 3 chambres consulaires) ; il traduit une contractualisation ambitieuse pour l'avenir de notre département. En effet, le comité de pilotage de ce PPC veut « initier un rebond démographique durable à partir de la valorisation de nos ressources endogènes, la création d'activités et l'attrait de populations nouvelles ». Je rappelle que cette initiative intervenait après le licenciement de 157 salariés par la société GM&S, équipementier automobile situé à La Souterraine.

En mars 2018, afin de maintenir la mobilisation des acteurs privés et publics, et dans le but de coordonner efficacement les initiatives locales avec l'intervention des services ministériels, vous avez nommé M. Philippe RAMON, sous-Préfet, comme directeur de projet en charge du PPC, auprès de M. le Préfet de la Creuse. Il a orchestré la mise en œuvre de 17 groupes de travail, avec la formalisation de nombreux projets concrets et opérationnels (environ 120), de natures diverses et complémentaires (emplois, formation, numérique, santé, logement, fiscalité, innovation, ingénierie...).

Cette démarche faisait suite à la réception à l'Élysée, par M. le Président de la République, le 17 octobre 2017, d'une délégation d'élus creusois. Ce jour-là fut validée l'idée d'un plan global de revitalisation du département, avec le souhait d'en faire un laboratoire d'expérimentation pour les départements hyper-ruraux similaires. Fortement médiatisé, cet événement suscita de nombreux espoirs.

Or, en décembre dernier, nous prenions connaissance du départ de M. RAMON ; il n'a pas été remplacé à ce jour. Il paraît évident qu'une animation clairement identifiée du Plan représente un élément-clef de sa réussite. Il y va de la poursuite d'une dynamique territoriale aujourd'hui engagée.

Aussi, je vous invite, Monsieur le Premier Ministre, en cohérence avec votre implication personnelle dans ce Plan, à nommer dans un délai rapide, un nouveau coordonnateur, afin d'éviter l'essoufflement, voire le dépérissement, d'un processus indispensable au sursaut économique de la Creuse.

Espérant que vous apprécierez avec bienveillance ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

JEAN-JACQUES LOZACH

SÉNATEUR DE LA CREUSE

PRÉSIDENT DU GROUPE RURALITÉS DU SÉNAT

VICE-PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE À LA PROSPECTIVE

ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE BOURGANEUF

Copie à Mme la Préfète de la Creuse.

Monsieur Édouard PHILIPPE Premier ministre Hôtel de Matignon 57 rue de Varennes **75700 PARIS**



3 février 2020 - courrier du Sénateur LOZACH au Premier Ministre -Plan particulier pour la Creuse

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 2 RUE ZIZIM - 23400 BOURGANEUF TEL 05 55 64 14 19 - jjlozach@jjlozach.fr www.jjlozach.fr